



Avis de Convocation

Sainte-Croix, 18 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'école secondaire Pamphile-Le May**

Mesdames, monsieur

Il me fait plaisir de vous convoquer à la rencontre du Conseil d'établissement qui aura lieu

**Le mercredi 25 septembre 2024
à 19 h 15
au local 217 (École Pamphile-Le May)**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour cette rencontre.

Veillez accepter, Mesdames, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Marie-Ève Ouellet
Directrice

Conseil d'établissement

École secondaire Pamphile-Le May

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

19 H 15, LOCAL 217

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
- 1.2 Présences et vérification du quorum
Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
Présents :
Alexandre Defoy, intervenant de la communauté
Annie De l'Étoile, parent
Carole Baril, professionnelle
Carolyne Plourde, parent
Cindy Paradis, parent
Claudia Auger, parent
Georges Renaud, parent
Hubert Blais, président des élèves de l'école
Karyne Cloutier, parent
Katherine Beaudet, enseignante
Lily Saindon, parent
Luc St-Louis, enseignant
Marie-Ève Ouellet, directrice

Marylène Lemay, enseignante
Natacha Dubois, enseignante
Véronique Unsworth, soutien

1.3 Présentation des membres du Conseil d'établissement 2024-2025

2. SECRÉTARIAT

2.1 Secrétariat

Proposé par
Appuyé par

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Luc St-Louis
Adopté par Claudia Auger

2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2024

Proposé par Annie De l'Étoile
Adopté par Carole Baril

2.4 Suivis au procès-verbal

Aucun suivi

2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 4 septembre 2024 et rencontre de parents (consultation)

Les parents aiment la présentation des enseignants invités à monter sur scène lors de l'assemblée générale des parents.

Il a été mentionné que la photo des enseignants qui a été acheminée aux parents des élèves du groupe LC1 a été appréciée.

Les parents membres du conseil d'établissement ne voient pas la pertinence de tenir une rencontre par niveau à la suite de l'assemblée générale de parents.

Des informations concernant le mode de fonctionnement de la cafétéria devraient être diffusées lors de l'assemblée générale.

Un parent mentionne avoir apprécié avoir reçu un coup de fil de la tutrice dans les premières semaines de l'année scolaire.

2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2024

2.7 Déclaration d'intérêts

3. QUESTIONS DU PUBLIC

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

4.1 Procédure d'élection pour combler les postes au CE
Madame Ouellet est nommée présidente d'élection.

4.1.1 Président (e)
Carolyne Plourde

- 4.1.2 Vice-président(e)
Annie De l'Étoile
 - 4.1.3 Secrétaire
Véronique Unsworth
 - 4.1.5 Représentant de la communauté
Alexandre Defoy
- 4.2 Approbation des règles de régie interne 2024-2025
Proposé par Cindy Paradis
Appuyé par Katherine Beudet
- 4.3 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2024-2025
25 septembre 2024
23 octobre 2024
11 décembre 2024
29 janvier 2025
12 mars 2025
23 avril 2025
3 juin 2025

Proposé par Natacha Dubois
Adopté par Karyne Cloutier
- 4.4 Rencontre en virtuel ou en présentiel (discussion)
Les rencontres se tiendront en présentiel sauf en cas de tempête et si la température permet que la direction se déplace à l'école.
- 4.5 Approbation des activités éducatives
Proposé par Véronique Unsworth
Approuvé par Alexandre Defoy
- 4.6 Approbation campagne de financement
1^{ère} campagne : vente de chocolat
2^e campagne : vente de produits de Sandra Foodie
Proposé par Luc St-Louis
Approuvé par Marylène Lemay
- 4.7 Mise en place d'au moins deux mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève aux services, activités ou matériel pour lesquels une contribution financière est approuvée.
Il a été convenu que les quatre mesures suivantes demeurent en place :
 - Formule d'étalement des versements ;

- Mesure « Coopsco », permettant à l'élève ou ses parents de bénéficier du tarif préférentiel « membre » sur l'achat de matériel, sans l'obligation pour ces personnes de procéder à l'achat d'une carte de membre ;
- Facebook (Bazar PLM – vente et achats des vêtements de PLM)
- Campagne de financement individuelle.

Proposé par Natacha Dubois

Approuvé par Cindy Paradis

5. INFORMATIONS

- 5.1 Formation obligatoire nouveaux membres du Conseil d'établissement
La nouvelle loi sur les gouvernances exige la formation des nouveaux membres.
Madame Ouellet remet un cahier aux nouveaux membres :
Véronique Unsworth
Georges Renaud
Hubert Blais
Alexandre Defoy
- 5.2 Services complémentaires 2024-2025
Augmentation des services complémentaires. Nous avons presque une TES par niveau. Chaque groupe d'adaptation scolaire a son TES. Nous avons à temps plein (100% de tâche) cette année 2 orthopédagogues, 1 psychologue, 1 conseillère en orientation et 1 psychoéducateur. Nous avons aussi 2 ADPEC qui forment un 100% de tâche.
Une cinquantaine de périodes d'enseignement ressource sont offertes à l'école.
- 5.3 Mesure appliquée sur la facture (profils)
Le ministère paie la totalité des frais pour les projets pédagogiques particuliers. Cela est indiqué sur la facture acheminée aux parents.
- 5.4 Département musique
Des parents d'enfants étaient déçus de constater que leur enfant n'était pas inscrit en musique alors que c'était leur premier choix d'option. Cela s'explique par le fait que l'organisation scolaire ne permet pas d'ouvrir des groupes s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions.
Il y a moins de musique au primaire. Cela peut avoir un impact sur la demande alors que les élèves sont rendus au secondaire.
Au prochain CÉ, Marie-Ève fera un suivi sur ce qui est présenté aux élèves du primaire concernant la promotion du profil musique et le contenu du cours offert au secondaire.
- 5.5 Achat de vêtements pour 2025-2026
Ce sujet sera discuté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

5.6 Portes ouvertes

Il a été apprécié par les parents que la direction soit présente à l'accueil. Le trajet linéaire de la visite lors de la soirée portes ouvertes a été apprécié. Un dépliant concernant tous les profils offerts à PLM sera distribué dans les écoles primaires.

Certains parents mentionnent qu'il y avait trop de kiosques à la cafétéria, qu'il devrait y avoir plus d'espace entre ceux-ci pour circuler. Certains parents ne respectaient pas le trajet et cela occasionnait des regroupements. Certains ont mentionné que c'était bruyant.

Les partenaires externes ont apprécié être invités à la soirée.

6. RAPPORTS

6.1 Rapport du président

La présidente suggère que la fiche pour les frais de déplacements soit remplie à chaque rencontre du conseil d'établissement par les membres qui ont des frais à réclamer.

6.2 Rapport de la direction

Elle suggère que la présidente du CÉ rappelle aux membres du conseil d'établissement désignés pour assister à une activité/soirée de l'école qu'ils doivent être présents.

Elle mentionne aussi que l'équipe est complète cette année.

6.3 Rapport de l'équipe-école (enseignants, soutien, professionnel)

Enseignant :

Natacha Dubois mentionne qu'en arts plastiques, il y a 3 enseignants cette année, qu'un local supplémentaire a été aménagé et que les 3 enseignantes sont dans le même secteur de l'école, ce qui est facilitant comparativement à l'année dernière.

Katherine Beaudet mentionne qu'elle était au kiosque des petits finissants lors de la soirée portes ouvertes et qu'elle a pris 101 photos. En histoire, elle précise aussi qu'un nouvel enseignant a été accueilli.

Marylène Lemay mentionne que l'équipe est stable et que ce sont les mêmes 7 profs de mathématiques. Elle dit qu'un local de maths est ouvert tous les midis afin qu'un enseignant puisse aider les élèves ayant des besoins en mathématique, de 12h30 à 13h15 et ce, peu importe leur niveau. Elle précise la grande popularité du service offert : 15-20 élèves par midi.

Luc St-Louis mentionne que l'équipe d'éducation physique est composée de 5 enseignants cette année : 4 enseignants permanents et un nouvel enseignant qui arrive du primaire.

Véronique Unsworth mentionne que c'est la première rentrée scolaire où il y a de la stabilité au niveau de l'administration. Tous les membres du personnel administratif occupent leur poste.

Carole Baril mentionne que les derniers jours ont été consacré à l'organisation de la soirée portes ouvertes. Elle précise qu'une nouvelle façon de faire pour l'attribution des outils technologiques en mesure d'aide aux élèves est mise en

place par le CSSDN. Tous les élèves ayant des portables prêtés par l'école ont été rencontrés dans le cadre de leur carnet TIC. Elle mentionne aussi qu'un portrait des acquis en mathématiques est dressé pour les élèves en modification et pour les nouveaux arrivants en francisation. Cela est apprécié des enseignants et les aide à soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Elle indique que le service orthopédagogique en sous-groupe débutera la semaine prochaine et que le premier bloc s'échelonne jusqu'à la mi-novembre.

6.4 Rapport des élèves

Hubert Blais mentionne que le conseil étudiant est actuellement en train d'être formé. Il y a actuellement trop de candidatures pour les représentants de niveau. Il y aura donc des élections par niveau.

Les élections auront lieu le 30 septembre et le 1^{er} octobre sera la date réservée pour l'assermentation. Par la suite, le conseil étudiant nommera son vice-président qui soutiendra Hubert Blais au cours de l'année scolaire.

6.5 Rapport de la représentante de la communauté

Le regroupement des jeunes en collaboration avec le GRIS ouvre un espace à la Maison des jeunes de Dosquet pour les jeunes de 12 à 17 ans. La TES a déjà reçu des informations à ce sujet. Le transport pour les élèves est aussi assuré.

6.6 Rapport de la représentante au comité de parents

7. AUTRES POINTS

7.1 Date de la prochaine rencontre : 23 octobre à 19h15

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 :50

Proposé par Cindy Paradis

Appuyé par Alexandre Defoy

Sainte-Croix, 25 septembre 2024